



Depuis de longs mois ma compagne me rend la vie impossible je lui

Par **zuliani_old**, le **23/08/2007** à **16:29**

la vie en concubinage n'est plus possible car la vie est reduite infernale et inacceptable j'ai 45 ans et suis divorcé depuis 2001 d'une premiere union j'ai 3 enfants enfants j'heberge et subviens aux besoins de ma compagne et son enfant agée de 10 ans depuis 2002

je souhaite la separation et ai demandé a plusieurs reprises a ma concubine de partir elle n'accepte pas et continue sans cesse de me mener la vie impossible mes enfants issus d'une premiere union ne sont pas les bien venus et d'une maniere systematique . elle s'oppose a une juste repartition de l'equilibre familial. Mon fils de 20 ans que j'ai peu connu a decider de nous rejoindre depuis fin avril et depuis lors la situation s'aggrave les pretextes sont multiples et variés mais ne sont absolument pas rationnels des critiques et des insultes a n'en plus finir a mon egard a ceux de mes enfants des bris divers et variés , le non respect des biens , l'utilisation de tout meme des interdits utilisation frauduleuse de ma carte de credit a mon insu, du telephone familial , du telephone entreprise , du vehicule de fonction etc le tout dans des proportions inacceptables utilisation d'une bonne partie du budget familial aux jeux sur le net; ne considere n'avoir aucun compte a me rendre va et vient a son grés , la liste est longue et ne sais absolument plus comment faire sans heurté la petite qui ne merite certainement pas tout cela; elle est d'ailleurs tres souvent prise a temoin et pleure quand le ton monte

je lui offre un vehicule acheté l'an dernier 14k€ et suis pret a l'aider au travers d'une pension alimentaire de 750€ mois pendant 6 mois elle a le loisir de choisir le mobilier qu'elle souhaite enmené je lui regle la facture du demenagement, de facon a ce qu'elle puisse se reconstruire pour que cette situation cesse au plus vite

je suis propriétaire de la quasi totalité des biens mais reconnait que depuis 2002 elle a

contribué cela ne l'autorise pas a tout faire tout dire et tout tenter pour me nuire et me pourrir l'existence

Ces situations qui ne s'apaisent pas conduisent quelques fois a remplir les pages des quotidiens , je comprends que fragile on puisse s'ecarter d'un debat logique entre adultes dans le cas qui me preoccupe le dialogue est impensable car facheusement cela se termine par des insultes des reproches

je vous serais tres reconnaissant de bien vouloir m'indiquer une quelconque marche a suivre afin de regler au mieux ce different

dans l'attente de vous lir
cordialemen

Par **ly31**, le **23/08/2007** à **17:03**

Bonsoir,

Etes vous pacsé, reconnu vivre maritalement ??

A vous lire

ly31

Par **zuliani_old**, le **23/08/2007** à **18:06**

Merci pour votre prompte reponse

nous ne sommes pas pacsés

je crois que , en quelques sorte nous devons etre reconnu

en se declarant vivre sous le meme toit elle a perdu l'ensemble des droits qu'elle avait en tant que fille mere

cela a une incidence ?

dans l'attente de vous lire

cordialement

Par **ly31**, le **23/08/2007** à **18:18**

Bonsoir,

Avez vous fait une quelconque démarche à votre Mairie ??? (un document officiel)

Votre amie est hébergée chez vous, donc sans droit, ni titre, il n'y a rien d'officiel en ce qui la concerne ?

Je pense qu'il faudrait pouvoir obtenir un SERIEUX dialogue en dehors de votre domicile (uniquement tous les deux) avec votre amie, lui dire que maintenant, elle doit se prendre en "main", et que, malgré tous ces incidents, vous allez l'aider à trouver un appartement et

déménager ...

A vous lire

ly31

Par **zuliani_old**, le **23/08/2007 à 18:33**

nous n'avons en tout cas je n'ai fait aucune demarche en mairie et je ne dispose d'aucun document officiel

je vous remercie de votre conseil de nous ecarter du domicile pour avoir une discussion

je ne dois laisser passer aucun moyen de mettre un terme a cette vie en commun

j'oriente des a present un rendez vous a l'exterieur ma seule crainte serait qu'elle interprete cela comme une tentative de reconciliation

je tente

encor merci

Par **ly31**, le **23/08/2007 à 19:06**

Re Bonsoir,

Vous dites tout simplement à votre amie que vous avez besoin d'avoir une discussion sérieuse avec elle car la vie actuelle n'est plus possible

La "vie de couple" n'étant plus acceptable, ni pour l'un, ni pour l'autre, vous envisagez de vivre chacun séparément, et que de toute façon, rien ne vous empêchera de rester amis

Dans la situation actuelle, vous ne pouvez qu'essayer d'entreprendre un arrangement à l'AMIABLE, il est de toute évidence (en tant que femme, je me permets), que vous ne pouvez pas mettre cette femme avec qui vous vivez depuis 5 années, à la porte avec son enfant de 10 ans

Je vous souhaite bon courage

ly31